France MEAE (diplomatie.gouv.fr) — 2026-11-11

Déclaration conjointe à l’issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 à Paris, les 9 et 10 novembre 2026

Nous, ministres des Affaires étrangères de l’Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l’Italie, du Japon et du Royaume-Uni et Haute représentante de l’Union européenne, nous sommes réunis sous présidence française du G7 à Paris, les 9 et 10 novembre 2026.

Ukraine

Nous avons réaffirmé notre soutien inébranlable à l’Ukraine et à son peuple courageux qui défendent leur intégrité territoriale, leur souveraineté, leur liberté et leur indépendance. Nous sommes pleinement solidaires de la population ukrainienne qui souffre tous les jours d’attaques russes visant ses bâtiments résidentiels, ses infrastructures civiles et son patrimoine culturel, ainsi que d’activités hybrides malveillantes visant l’Ukraine et d’autres partenaires. Nous avons condamné la série de frappes menées contre les transports maritimes civils dans la mer Noire, qui ont de lourdes répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale, et nous avons renforcé notre engagement à protéger les chaînes d’approvisionnement alimentaire.

Nous avons rappelé notre soutien aux efforts que déploient actuellement les États-Unis pour faciliter la paix grâce à des négociations sérieuses et directes. Nous avons réaffirmé qu’il était essentiel de garantir un cessez-le-feu total, global et réciproque. Faire cesser des deux côtés les attaques contre les infrastructures énergétiques et dans la mer Noire afin de protéger les civils, de limiter les perturbations dans les secteurs de l’énergie, notamment le chauffage, l’eau et l’assainissement, et de l’approvisionnement alimentaire, et de favoriser une plus grande stabilité sur les marchés mondiaux, constitue une première étape importante vers une paix juste et durable. Nous réitérons que les Européens doivent prendre part aux négociations sur l’avenir de la sécurité en Europe.

Conformément à l’engagement que nous avons pris lors du Sommet du G7 à Évian, nous avons fait le bilan des progrès réalisés en matière de fourniture à l’Ukraine de capacités de défense aérienne, de systèmes et d’intercepteurs, de capacités de longue portée ainsi que de licences qui lui permettront d’accroître sa production militaire et d’exercer son droit inhérent à la légitime défense. Nous demeurons déterminés à poursuivre et à renforcer nos efforts en ce sens.

Nous avons reconnu la nécessité de remédier de manière concertée aux besoins financiers urgents de l'Ukraine en 2027 et au-delà, afin de soutenir le pays.

Nous condamnons la fourniture d'une aide militaire à la Russie par la Corée du Nord et l'Iran, ainsi que la fourniture d'armes, de formation militaire et de composants à double usage par la Chine, qui entretiennent la guerre. Nous avons clairement affirmé notre intention de continuer à prendre des mesures contre ces pays tiers.

Sur la base du consensus auquel sont parvenus nos chefs d'État et de gouvernement à Évian, nous avons échangé sur l'accroissement de la pression exercée sur l'économie de guerre de la Russie, notamment par le biais de sanctions. Nous avons réaffirmé l'engagement de nos chefs d'État et de gouvernement à se concerter étroitement concernant les sanctions contre la Russie. Nous avons réitéré notre détermination à accorder une attention particulière aux navires arborant un pavillon usurpé ou apatrides, ainsi qu'aux acteurs structurels qui facilitent leurs activités, tels que les assureurs, les négociants en pétrole et les intermédiaires afin de perturber et d'empêcher davantage l'utilisation de la flotte fantôme pour contourner les sanctions.

Nous avons réaffirmé notre soutien à la sécurité et à la résilience énergétiques de l'Ukraine et nous avons décidé d'accroître notre soutien financier et matériel afin d'aider le pays à faire face à l'hiver. Nous avons salué les efforts déployés pour que la réparation de la nouvelle arche de confinement de Tchornobyl demeure une priorité internationale, comme l'a illustré la conférence des donateurs organisée à Paris le 9 novembre par la France, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et l'Ukraine. Nous avons également salué les projets en cours dont la coordination est assurée par le Mécanisme de Tallinn sous présidence italienne et qui visent à soutenir la cyber résilience civile de l'Ukraine.

Moyen-Orient

Concernant l'Iran, nous avons salué le travail des médiateurs régionaux et nous avons réitéré notre soutien à l'ensemble des efforts diplomatiques déployés pour parvenir à un règlement durable qui réponde aux préoccupations internationales concernant le programme nucléaire de l'Iran et qui contribue à la sécurité régionale. Nous avons réaffirmé que l'Iran ne doit jamais pouvoir mettre au point ou acquérir d'arme nucléaire. Nous avons demandé instamment à l'Iran de cesser tout soutien à des groupes armés non étatiques dans la région. En l'absence d'une solution diplomatique, nous nous sommes engagés à continuer d'agir de manière concertée pour entraver, sur les plans économique et politique, la capacité du régime iranien à entretenir l'instabilité dans la région et dans le monde entier.

Nous avons fermement condamné les attaques de l'Iran contre ses voisins et la perturbation du commerce international, de la sécurité énergétique et de

l’économie mondiale entraînée par l’entrave du passage en transit par le détroit d’Ormuz. Nous avons réaffirmé l’importance de protéger la population et les biens civils, et nous avons appelé l’Iran à respecter ses obligations au regard du droit international des droits de l’homme et du droit international humanitaire. Nous avons demandé à l’Iran de mettre un terme à ses attaques constantes contre les navires civils dans le détroit d’Ormuz. Nous avons réaffirmé notre engagement en faveur du droit de libre passage en toute sécurité, et notre opposition à toute taxe, redevance ou coût illégal, et à toute discrimination ou restriction imposée au transit maritime par le détroit. Nous avons souligné l’importance des activités de défense menées par le Commandement central américain dans le détroit d’Ormuz afin de déminer les voies de navigation et d’escorter les navires civils. Nous sommes convenus que l’initiative multinationale et indépendante en matière de défense conduite par la France et le Royaume-Uni peut jouer un rôle important pour faciliter la reprise du trafic maritime dans le détroit d’Ormuz notamment en appuyant la vérification du retrait de toutes les mines.

Nous avons réaffirmé notre détermination à mettre pleinement en œuvre les obligations découlant de toutes les résolutions du Conseil de sécurité de l’ONU imposant des sanctions et toutes les mesures restrictives annexes rétablis en septembre 2025 avec le mécanisme de la règle de caducité prévu par la résolution 2231 du Conseil de sécurité de l’ONU, et nous avons appelé l’ensemble des États membres de l’ONU à faire de même. Nous avons demandé instamment à l’Iran de se conformer à nouveau à ses obligations internationales, et notamment de coopérer à nouveau pleinement avec l’Agence internationale de l’énergie atomique afin de restaurer la transparence quant à la nature de son programme nucléaire.

Nous avons également fait part de nos vives préoccupations concernant la participation de l’Iran à des machinations violentes contre nombre de nos citoyens et territoires. Nous avons pris note de l’attribution par le Royaume-Uni de l’implication de l’Iran dans l’incident survenu à la base aérienne de la Royal Air Force de Fairford le 27 septembre. L’Iran ne doit pas douter que nous sommes unis et demeurons déterminés à préserver notre souveraineté.

Concernant le Yémen, nous avons condamné avec la plus grande fermeté les frappes continues inadmissibles menées par les houthistes au Yémen et contre le Royaume d’Arabie saoudite, notamment les frappes touchant les populations et les infrastructures civiles. Nous avons appelé les houthistes à mettre immédiatement un terme à toute action ou menace militaire et à s’abstenir de toute action qui entraînerait une nouvelle escalade, afin de permettre le rétablissement d’un processus politique ouvert. Nous avons exprimé notre solidarité avec le gouvernement du Yémen et le Royaume d’Arabie saoudite et nous avons réaffirmé leur droit de défendre leur sécurité, leur souveraineté et leur intégrité territoriale conformément au droit international. Nous avons appelé tous les acteurs, notamment l’Iran, à mettre fin à la fourniture d’armes et au soutien qu’ils accordent aux houthistes en violation de plusieurs

résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous avons fait part de nos vives préoccupations face aux répercussions humanitaires du conflit, qui ne cessent de s'aggraver, et nous avons appelé à protéger les civils et à instaurer un accès humanitaire sûr et sans entrave en ouvrant d'urgence un corridor humanitaire à Taïz. Nous avons appelé une nouvelle fois à la libération immédiate et sans condition de l'ensemble du personnel humanitaire, notamment des 70 membres du personnel de l'ONU qui sont encore détenus sans justification par les houthistes.

Nous avons réaffirmé l'importance de la sécurité et de la sûreté maritimes dans la mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab. Nous sommes convenus de la nécessité de continuer à soutenir le gouvernement du Yémen, notamment en renforçant ses capacités. Nous avons reconnu la contribution positive des opérations européennes de défense maritime menées par la force navale placée sous la direction de l'Union européenne (EUNAVFOR), à savoir les opérations Aspides et Atalante, pour restaurer la sécurité maritime et protéger la navigation maritime ainsi que la vie des marins dans le détroit de Bab el-Mandab, dans la Mer rouge et dans le golfe d'Aden.

Concernant le Liban, nous avons souligné la nécessité pour l'ensemble des parties de respecter pleinement le cessez-le-feu et nous avons exprimé notre soutien à la mise en œuvre du cadre trilatéral et de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous avons affirmé une nouvelle fois qu'il était essentiel de désarmer l'ensemble des groupes armés non étatiques, et en premier lieu le Hezbollah, pour veiller à ce que l'ensemble des armes soient sous l'autorité et le contrôle de l'État libanais. Nous avons appelé le Liban et Israël à faire des progrès dans la mise en œuvre des zones pilotes pour assurer le désarmement total et vérifiable du Hezbollah et le redéploiement des forces israéliennes parallèlement au déploiement des forces armées libanaises (FAL). Nous avons réaffirmé notre appui aux efforts déployés par les autorités libanaises pour parvenir au désarmement de tous les groupes armés non étatiques ainsi que notre soutien à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du pays. Alors que le mandat des Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) expire à la fin de l'année, nous avons souligné qu'il est nécessaire d'établir une architecture de sécurité solide, crédible et durable au Liban, en appui aux FAL, conformément à la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU, et qui permette de renforcer la mise en œuvre du cadre trilatéral. Tout en appelant au renforcement des FAL, nous avons salué la création, dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune de l'UE, de la mission de soutien de l'UE au Liban (EUSM Liban). Nous avons appelé les parties prenantes libanaises à progresser dans l'adoption et la mise en œuvre de réformes financières afin de parvenir à un accord sur un programme du Fonds monétaire international (FMI).

Concernant Gaza, nous sommes restés déterminés à mettre en œuvre rapidement la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU et à intensifier les efforts de reconstruction et de relèvement et les efforts humanitaires visant

à soutenir la stabilité à long terme. Nous avons condamné sans réserve les attaques commises par le Hamas le 7 octobre, et nous avons une nouvelle fois affirmé que le Hamas ne saurait avoir de rôle à jouer dans l'avenir de Gaza et qu'il devait procéder au désarmement de ses forces. Israël doit progressivement se retirer de la bande de Gaza, selon les conditions prévues par la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU. Nous avons souligné qu'il était nécessaire de permettre de toute urgence la fourniture sans entrave, durable, rapide et sûre de l'aide humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza en ouvrant de nouveaux points de passage ainsi que de reconstruire les infrastructures humanitaires et de protéger les civils. Il est primordial que l'ensemble des parties poursuivent leurs échanges constructifs concernant les prochaines étapes prévues par le Plan d'ensemble visant à mettre fin au conflit à Gaza, afin d'établir une perspective politique en faveur d'une coexistence prospère et pacifique, pour le peuple israélien et pour le peuple palestinien, qui promeuve la paix et la stabilité au Moyen-Orient. Nous avons appelé à mettre un terme aux attaques terroristes et aux autres actions qui font croître les tensions et le risque d'escalade en Cisjordanie.

S'agissant de la Syrie, nous avons réitéré notre soutien ferme à une transition politique pacifique et inclusive vers une Syrie unie, souveraine et stable, garantissant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous les Syriens. Nous avons souligné l'importance de mettre pleinement en œuvre les dispositions convenues en matière d'intégration pacifique du nord-est de la Syrie et avons réaffirmé notre engagement dans la lutte contre le terrorisme. Nous avons fait part de notre inquiétude face à la situation dans le sud de la Syrie, et appelé à la protection des civils et au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Nous avons également rappelé l'importance de soutenir le redressement économique et la reconstruction de la Syrie afin de parvenir à une stabilité pérenne et de renforcer la connectivité régionale.

Région indopacifique

Nous avons souligné l'importance de promouvoir un espace indopacifique libre et ouvert, prospère et sûr, qui préserve les principes que nous partageons, notamment la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'état de droit et le règlement pacifique des différends. Nous avons réaffirmé notre attachement au respect de la liberté de navigation et de survol dans la région et appelé les États à respecter leurs obligations au regard du droit international, telles qu'énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM).

Nous avons fait part de notre vive inquiétude face à la situation dans la mer de Chine orientale et la mer de Chine méridionale. Nous avons réaffirmé notre opposition ferme à toute tentative unilatérale visant à changer le statu quo, notamment par la force ou la coercition, ainsi que toute initiative susceptible d'entraîner des tensions ou une escalade. Nous avons rappelé que la sentence rendue par le Tribunal arbitral le 12 juillet 2016 constituait une étape majeure

et qu’elle était définitive et juridiquement contraignante pour les parties à la procédure.

Nous avons souligné qu’il était important de préserver la paix et la stabilité dans le détroit de Taïwan. Dans le cadre des activités de plus en plus affirmées de la Chine dans les eaux situées à l’est de Taïwan, qui menacent la stabilité régionale, la liberté de navigation et la sécurité du transport maritime international, nous avons réaffirmé notre opposition à toute tentative unilatérale de modifier le statu quo, notamment par la force ou la coercition, ou par la menace de recourir à de tels moyens. Nous avons encouragé la résolution pacifique des questions relatives aux relations entre les deux rives du détroit par le biais d’un dialogue constructif. Nous avons également fait part de notre soutien à une participation significative de Taïwan aux organisations internationales.

Nous avons fermement condamné les programmes illégaux d’armement nucléaire et de missiles balistiques de la Corée du Nord et réaffirmé notre soutien à une démilitarisation complète du pays, conformément à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies. Nous avons rappelé que la coopération renforcée entre la Russie et la Corée du Nord avait un impact majeur sur la sécurité de l’Europe et de la région Indopacifique. Nous avons exhorté la Corée du Nord à mettre immédiatement fin à toute forme d’assistance et à retirer ses troupes. Nous avons exprimé une nouvelle fois notre préoccupation face aux vols de cryptomonnaies et aux actes de cybercriminalité commis par la Corée du Nord, et souligné la nécessité de réagir à son programme illégal de travail à l’étranger. Nous avons exhorté la Corée du Nord à régler sans attendre la question des enlèvements.

Nous demeurons profondément préoccupés par la dégradation de la situation humanitaire et des droits de l’homme en Birmanie. Nous avons réitéré la nécessité de mettre immédiatement fin à l’escalade de la violence, de garantir le passage sans entrave de l’aide humanitaire et d’encourager un réel processus démocratique et inclusif reflétant la volonté du peuple birman.

Soudan

Nous avons fait part de notre vive inquiétude face aux conséquences dévastatrices de la guerre pour le peuple soudanais ainsi qu’au risque grandissant de famine dans certaines parties du Darfour et du Kordofan. La poursuite des combats, les restrictions entravant l’acheminement de l’aide humanitaire ainsi que les attaques, notamment par drones, visant les établissements de santé, les camps de personnes déplacées et les infrastructures dont les civils dépendent pour s’alimenter, menacent les vies humaines, le tout étant aggravé par les conséquences du phénomène El Niño.

Un an après les exactions commises à El Fasher, nous avons condamné sans équivoque toutes les violations et les abus commis à l’encontre des civils,

notamment les violences sexuelles liées au conflit commises à l'encontre des femmes et des filles.

Nous avons appelé l'ensemble des acteurs extérieurs au conflit à mettre fin à tout soutien miliaire, logistique ou financier aux parties en guerre ainsi qu'à toute forme d'assistance facilitant ce soutien et nous les avons exhortés à mettre à profit leur influence pour encourager les parties au conflit à protéger les populations et les infrastructures civiles, à lever les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire, à œuvrer en faveur de la désescalade et à s'abstenir de toute action susceptible d'alimenter le conflit.

Nous avons souligné que, outre un cessez-le-feu immédiat, la résolution pacifique et durable du conflit est nécessaire afin de garantir l'unité et une stabilité durable au Soudan. Conformément aux principes énoncés lors de la conférence internationale ministérielle sur le Soudan qui s'est tenue cette année au mois d'avril à Berlin, nous avons réaffirmé qu'un processus de dialogue politique crédible, transparent et inclusif, conduit par des civils soudanais, qui tienne compte des griefs historiques et respecte la souveraineté et l'intégrité territoriale du Soudan, était essentiel à l'instauration d'une paix durable.

Nous avons exhorté les Forces de soutien rapide et les forces armées soudanaises à respecter le droit humanitaire international, à entamer des négociations, notamment avec le Quad, en vue de parvenir à un cessez-le-feu permanent, et de garantir l'acheminement rapide et sans entrave de l'aide humanitaire.

Nous avons également réitéré notre soutien plein et entier aux travaux du Quintet en vue de faciliter ce dialogue, lequel doit être mené parallèlement aux efforts déployés en vue d'obtenir un cessez-le-feu et en étroite coordination avec ceux-ci. Nous appelons l'ensemble de la communauté internationale à soutenir ces efforts.

Corne de l'Afrique

Nous avons constaté avec une vive inquiétude la dégradation de la situation sécuritaire dans la Corne de l'Afrique, en particulier entre l'Éthiopie et l'Érythrée, qui fait peser la menace d'une escalade à l'échelle régionale dans un contexte de tensions transfrontalières croissantes. Nous avons souligné qu'une nouvelle escalade pourrait avo

---

Source: https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/presse-et-ressources/decouvrir-et-informer/actualites/declaration-conjointe-a-l-issue-de-la-reunion-des-ministres-des-affaires-etrangeres-du-g7-a-paris